

# **Note explicative**

### Analyse financière

Planification financière (mise à jour)

Juillet 2019



#### Table des matières

## 1. Analyse financière des comptes de 2014 à 2018 (5 ans) et de 2009 à 2018 (10 ans)

- 1.1. Analyse financière en bref des comptes de 2014 à 2018 (5 ans)
- 1.2. Comparaison des comptes effectifs avec la planification théorique résultat cumulé
  - 1.2.1. Evolution des charges et revenus de fonctionnement épurés
  - 1.2.2. Evolution des dépenses et recettes d'investissement
  - 1.2.3. Evolution de l'endettement
  - 1.2.4. Evolution de la population
- 1.3. Evolution des comptes de fonctionnement de 2009 à 2018 (10 ans)
- 1.4. Evolution des comptes des investissements de 2009 à 2018 (10 ans)
- 1.5. Evolution de l'endettement de 2009 à 2018 (10 ans et avec la dette relative au patrimoine financier)

#### 2. Planification financière de 2019 à 2023 (5 ans) mise à jour

- 2.1. Planification financière en bref de 2019 à 2023
- 2.2. Résultat cumulé et estimé de la planification
- 2.3. Evolution de la population de 2019 à 2023
- 2.4. Planification des investissements de 2019 à 2023
- 2.5. Capacité théorique d'investissement
- 2.6. Evolution des charges et des revenus de fonctionnement éléments pris en compte pour la planification (taux de croissance / montants hors croissance)
- 2.7. Evolution des charges et des revenus de fonctionnement
- 2.8. Evolution de l'endettement
- 2.9. Evolution de la marge nette d'autofinancement
- 2.10. Conclusion



## 1. Analyse financière des comptes de 2014 à 2018 (5 ans) et de 2009 à 2018 (10 ans)

#### 1.1. Analyse financière en bref des comptes de 2014 à 2018 (5 ans)

- ✓ La croissance moyenne des revenus s'élève à 6.29 % (8.79 % entre 2013 et 2017). La croissance moyenne des charges s'élève à 4.03 % (2.51 % entre 2013 et 2017).
- ✓ La marge d'autofinancement cumulée s'élève à 37.6 millions.
- ✓ Les investissements nets cumulés s'élèvent à 21.6 millions, 38.5 millions de dépenses d'investissement et 16.9 millions de recettes d'investissement dont 8.7 millions liées aux ventes de terrain du lotissement Montmoirin en 2017.
- ✓ Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, notre commune comptait 6275 habitants. Au 31 décembre 2018, nous sommes 6975 habitants. L'évolution de la population s'élève en moyenne à 140 habitants par an (2.23 %).
- ✓ L'endettement net s'élève à 33.2 millions au 31.12.2018.
- ✓ L'endettement net par habitant se situe à CHF 4'768.

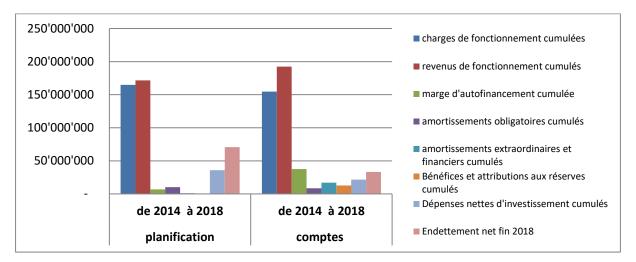
### 1.2. Comparaison des comptes effectifs avec la planification théorique - résultat cumulé

Le tableau et le graphique ci-dessous comparent les comptes réels de 2014 à 2018 avec la planification financière théorique établie en juin 2014.

	Planification *	Comptes
	de 2014 à 2018	de 2014 à 2018
Charges de fonctionnement cumulées	164'728'026	154'679'915
Revenus de fonctionnement cumulés	171'617'592	192'302'913
Marges d'autofinancements cumulées	6'889'566	37'622'999
Amortissements obligatoires cumulés	10'220'000	8'484'782
Amortissements financiers et extraord. cumulés	1'035'360	16'944'653
Bénéfices et attributions aux réserves cumulés		12'098'518
Dépenses nettes d'investissements cumulées	35'896'670	21'579'607
Endettement net au 31.12.2018	70'812'416	33'254'993
Endettement net par habitant au 31.12.2018	8'292	4'768
Population au 31.12.2018	8'540	6'975

<sup>\*</sup> source : planification financière établit en juin 2014





#### 1.2.1. Evolution des charges et revenus de fonctionnement épurés

En préambule, il faut savoir que le terme épuré signifie que les charges et les revenus retenus pour l'analyse s'entendent sans les amortissements, les attributions ou les prélèvements aux réserves ainsi que les imputations internes

En comparant l'état théorique (planification) à l'état réel (comptes), les points suivants sont relevés.

On constate que les charges cumulées pour cette période sont beaucoup moins importantes que planifiées avec un écart de 10 millions sur les 5 années.

Les mesures structurelles d'économies mises en place par l'Etat expliquent une partie de cet écart pour les charges liées (- 6 millions / même tendance que pour les années 2013 à 2017). Mais une grande rigueur dans l'établissement des budgets annuels des charges est également un facteur important plus précisément pour les charges de personnel (- 1 million). Par contre, pour l'entretien des biens, les charges planifiées sont très proches de l'état réel. Les charges d'intérêts payées sont amplement en dessous des intérêts calculés (- 2.6 millions). Les besoins en financement ont été en dessous des prévisions et le marché des taux d'intérêts est extrêmement favorable.

S'agissant des revenus, ils ont été considérablement plus importants que planifiés avec un écart de 20.6 millions. Cet écart s'explique par des recettes d'impôts fortement plus élevées que celles planifiées (gains immobiliers, impôts des personnes morales, etc. + 10.4 millions.). Les gains comptables sur les ventes de terrains se sont élevés à plus de 8.8 millions en 2017. Les autres revenus ont également augmenté.

La marge d'autofinancement est bien plus importante que planifiée avec un accroissement de 30.8 millions. Cette situation a permis d'effectuer des amortissements extraordinaires et ainsi diminuer les charges financières (amortissements et intérêts).



#### 1.2.2. Evolution des dépenses et recettes d'investissement

Les investissements nets ont été planifiés à 35.9 millions alors que les investissements réalisés s'élèvent à 21.6 millions. L'écart entre le montant des investissements planifiés et réalisés s'élève à 14.3 millions. Après une brève analyse, on constate que des dépenses importantes planifiées sont en cours de réalisation ou ne sont pas encore réalisées :

- Nouvelle école (Pléiades), planifiées 10 millions / dépenses effectives jusqu'au 31.12.2018 9.1 millions.
- o Transformation Châteloise, pas réalisée, planifiée pour 2 millions,
- o Patinoire (vestiaire buvette), pas réalisée, planifiée pour 2.3 millions,
- o Terrain synthétique stade Lussy pas réalisé, planifié pour 1.3 millions,
- o Liaison routière Péralla, sous le Bourg, pas réalisé, planifié 2.3 millions
- Route du Lac Lussy, réaménagement tronçons pas réalisé, planifié 4.3 millions
- Secteur gare, participation communale (routes, eau, épuration endiguement), en cours de travaux planifiés 5 millions, dépenses réalisées au 31.12.2018 2.4 millions.

#### 1.2.3. Evolution de l'endettement

Les amortissements supplémentaires ont permis de diminuer l'endettement à 33.2 millions au 31 décembre 2018 alors que la planification théorique établie en 2014 prévoyait un endettement de 70.8 millions. L'endettement net par habitant se situe à CHF 4'768 alors que l'on prévoyait CHF 8'292 en juin 2014.

#### 1.2.4. Evolution de la population

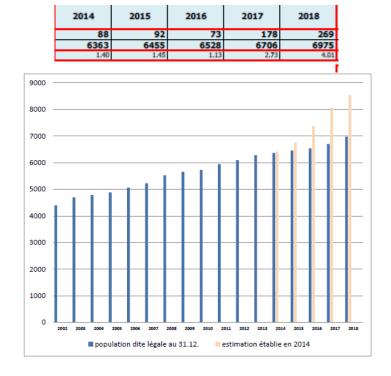
Le tableau et le graphique ci-dessous comparent le nombre d'habitant réel avec les planifications établies précédemment. Le prolongement des procédures pour les projets immobiliers se confirme, d'où un décalage de l'évolution de la population. Malgré tout, l'outil de planification basé sur les permis délivrés et les projets de construction reste fiable (nombre d'appartements x 3 habitants).

En chiffre absolu, on compte une augmentation de la population effective pour la période de 2014 à 2018 de 700 habitants (11.1 %). En moyenne, l'évolution est de 140 habitants par an (2.2%). En 2014, l'outil de planification prévoyait 8538 habitants à la fin 2018 soit une augmentation de 2261 habitants (36 %). En moyenne, cela signifiait une augmentation de 450 habitants par an (7.2%). Au 31 décembre 2018, notre commune compte 6975 habitants. Cet écart provient des gros projets immobiliers décalés dans le temps.

A noter une évolution marquée entre 2017 et 2018 avec 269 habitants (4 %).



	2014	2015	2016	2017	2018
population dite légale au 31.12.	6363	6455	6528	6706	6975
estimation établie en 2012	6686	7137	7474	7805	8128
estimation établie en 2013	6604	6971	7437	7711	7985
estimation établie en 2014	6417	6756	7377	8064	8538
estimation établie en 2015		6590	7050	7870	8670
estimation établie en 2016			6597	7014	7924
estimation établie en 2017				6780	6957
estimation établie en 2018					7027

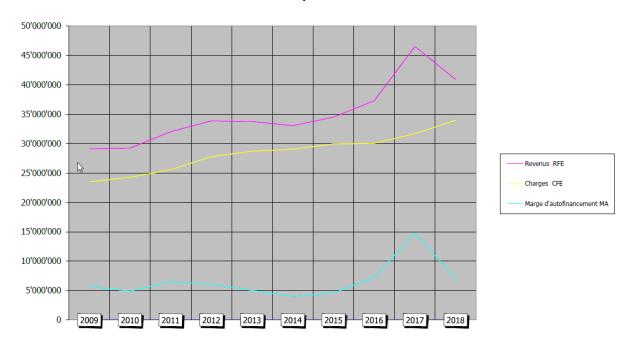


#### 1.3. Evolution des comptes de fonctionnement de 2009 à 2018

Par ce graphique, on constate aisément l'évolution des charges et des revenus épurés. On remarquera aussi une courbe très en mouvement pour la marge d'autofinancement. Les charges s'élevaient à 23.5 millions en 2009 pour atteindre 34 millions en 2018. S'agissant des revenus, ils avoisinaient 29.1 millions en 2009 pour culminer à 40.9 millions en 2018. La marge d'autofinancement s'élevait à 5.6 millions en 2009 et s'élève à 6.9 millions en 2018. On remarquera que les courbes du graphique pour les revenus et la marge d'autofinancement montrent l'année exceptionnelle 2017 liée aux ventes de terrain du lotissement de Montmoirin.



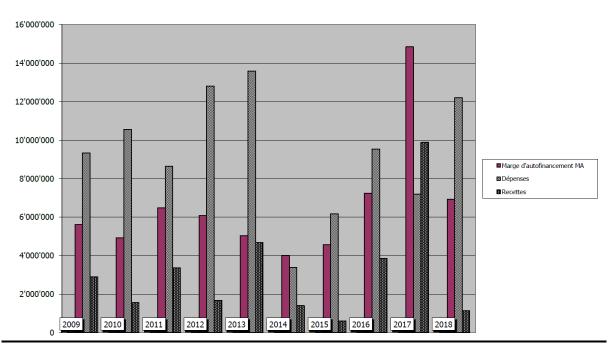
#### Evolution du compte de fonctionnement



#### 1.4. Evolution des comptes des investissements de 2009 à 2018

Le graphique ci-dessous démontre l'activité des investissements. Le compte des investissements 2018 s'est soldé par un excédent de dépenses d'investissements de 11 millions alors qu'en 2017, le compte des investissements enregistrait un excédent de recettes de 2.7 millions. La marge d'autofinancement 2018 s'élève à 6.9 millions contre 14.8 millions en 2017, mais rappelons que l'année 2017 a été exceptionnelle.

#### Financement des investissements

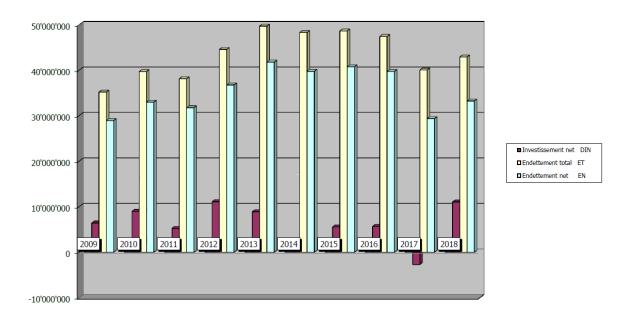




## 1.5. Evolution de l'endettement de 2009 à 2018 (10 ans et avec la dette relative au patrimoine financier)

Le graphique ci-dessous nous renseigne sur l'évolution de l'endettement. Pour mémoire, en 2013 l'endettement net s'élevait à 41.8 millions. Au 31.12.2018, il s'élève à 33.2 millions.







#### 2. Planification financière de 2019 à 2023 - mise à jour

#### 2.1. Planification financière en bref de 2019 à 2023

Compte tenu des hypothèses retenues pour la mise à jour de la planification financière, les points suivants sont relevés :

- ✓ La croissance moyenne des revenus est estimée à 4.71 %.
- ✓ La croissance moyenne des charges est estimée à 5.52 %.
- ✓ La marge d'autofinancement cumulée est estimée à 10.5 millions.
- ✓ Les amortissements obligatoires et financiers sont calculés à 14.9 millions compte tenu de la planification des investissements.
- ✓ Les investissements nets cumulés sont estimés à 74.8 millions, 105 millions de dépenses d'investissement et 30.2 millions de recettes d'investissement et prélèvements aux réserves ou subventions.
- ✓ L'évolution de la population est estimée en moyenne à 526 habitants par an (7.54 %). Ainsi, on estime que la population atteindra 9605 habitants au 31.12.2023.
- ✓ L'endettement net est estimé à 97.5 millions au 31.12.2023.
- ✓ L'endettement net par habitant est estimé à Fr. 10'156.

#### 2.2. Résultat cumulé et estimé de la planification

	Projet de 2019 à 2023
Charges de fonctionnement cumulées et estimées	202'246'512
Revenus de fonctionnement cumulés et estimés	212'722'149
Marge d'autofinancement cumulée et estimée	10'475'637
Amortissements obligatoires cumulés et estimés	12'391'500
Amortissements financiers (eau/épuration) estimés	2'491'195
Marge d'autofinancement nette cumulée et estimée	-4'407'058
Dépenses nettes d'investissements cumulées et estimées	74'769'890
Endettement net calculé et estimé	97'549'246



						Co	ommune de Cl	nâtel-St-Denis
Planification financière								
Exercices Nombre d'habitants		<b>2018</b> 6'975	<b>2019</b> 7'265	<b>2020</b> 7'690	<b>2021</b> 8'337	<b>2022</b> 8'997	<b>2023</b> 9'605	Total
Taux de croissance moyen des charges Taux de croissance moyen des revenus			4.1% -6.1%	7.7% 7.0%	5.7% 3.9%	5.1% 3.9%	5.1% 4.1%	
Taux moyen de la dette Taux moyen de l'actif disponible		1.44% 0.22%	1.50% 0.00%	1.50% 0.00%	1.50% 0.00%	1.50% 0.00%	1.50% 0.00%	
Rubriques								
Dépenses d'investissement Recettes d'investissement	DI RI	12'210'404 1'154'569	22'047'000 3'879'040	27'671'200 17'118'890	23'817'000 1'829'060	16'310'000 5'668'320	15'170'000 1'750'000	105'015'200 30'245'310
Dépenses d'investissement nettes	DIN	11'055'834	18'167'960	10'552'310	21'987'940	10'641'680	13'420'000	74'769'890
Charges de fonctionnement Intérêts passifs Charges de fonctionnement épurées	INP CFE	33'360'388 616'064 33'976'453	34'733'046 724'828 35'457'874	37'404'142 886'022 38'290'164	39'522'312 1'086'953 40'609'265	41'523'078 1'290'077 42'813'155	43'632'291 1'443'763 45'076'053	196'814'868 5'431'643 202'246'512
Revenus de fonctionnement Intérêt actif	INP	40'895'975 21'394	38'399'101 21'394	41'070'041 21'403	42'666'931 21'403	44'339'917 21'403	21'403	212'615'144 107'005
Revenus de fonctionnement épurés	RFE	40'917'368	38'420'495	41'091'444	42'688'334	44'361'320	46'160'556	212'722'149
Marge d'autofinancement	MA	6'940'916	2'962'621	2'801'280	2'079'068	1'548'165	1'084'503	10'475'637
Amortissements obligatoires calculés Amortissement financiers pour eau/épuration		1'485'434 782'461	1'602'460 491'195	2'453'830 500'000	2'230'500 500'000	2'731'140 500'000	3'373'570 500'000	12'391'500 2'491'195
Marge nette d'autofinancement		4'673'021	868'966	-152'550	-651'432	-1'682'975	-2'789'067	-4'407'058
Modification endettement net Endettement total fin d'année Actif disponible		4'114'919 42'920'826 9'665'832	15'205'339 58'130'333 9'670'000	7'751'030 65'881'362 9'670'000	19'908'872 85'790'234 9'670'000	9'093'515 94'883'748 9'670'000	12'335'497 107'219'246 9'670'000	64'294'253
Endettement net	EN	33'254'993	48'460'333	56'211'362	76'120'234	85'213'748	97'549'246	
Ratios								
MA/EN Capacité de financement endettem.		20.87%	6.11%	4.98%	2.73%	1.82%	1.11%	2.15%
MA/RFE Capacité d'autofinancement INP/RFE Ouotité des intérêts		16.96%	7.71%	6.82%	4.87%	3.49%	2.35%	4.92%
INP/RFE Quotite des interets MA/DIN Degré d'autofinancement		1.51% 62.78%	1.89% 16.31%	2.16% 26.55%	2.55% 9.46%	2.91% 14.55%	3.13% 8.08%	2.55% 14.01%
Pry Day Degre a automaticement		02.70%	10.51%	20.3370	5.4070	14.55%	0.00%	14.0170
Endettement net par habitant		4'768	6'670	7'310	9'130	9'471	10'156	
Endettement total par habitant		6'154	8'001	8'567	10'290	10'546	11'163	

#### 2.3. Evolution de la population de 2019 à 2023

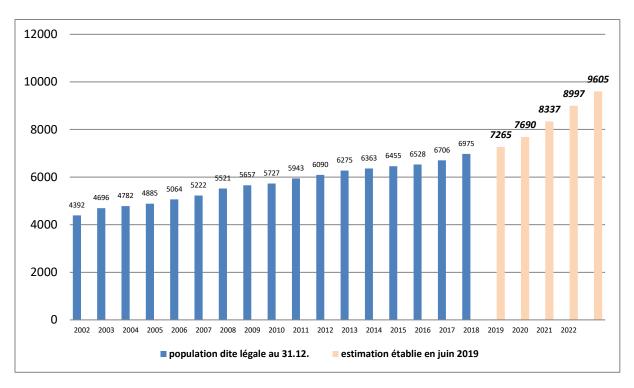
Le tableau et le graphique ci-dessous informent de l'évolution probable de la population compte tenu des projets en cours.

L'outil de planification basé sur les permis délivrés et les projets de construction reste fiable. Toutefois, depuis cette année, le nombre d'habitants par objet a été adapté à 2.5 au lieu de 3 (nombre d'appartements x 2.5 habitants). Il faut savoir que ce ratio de 2.5 est utilisé pour les études immobilières réalisées par les banques ou les régies, c'est pourquoi, nous l'avons retenu.

On constate une forte évolution de la population entre 2019 et 2023 avec une augmentation de la population en moyenne de 526 habitants par an (7.5 %). L'évolution est fortement marquée en 2021, 2022 et 2023. Le planning des différents gros projets est similaire, d'où cette concentration. Toutefois, il faut savoir que cette planification peut varier d'une part en fonction de l'avancement des procédures de permis de construire et d'autre part en fonction de l'évolution du marché immobilier.



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
population dite légale au 31.12.	6363	6455	6528	6706	6975					
estimation établie en juin 2019						7265	7690	8337	8997	9605
Evolution						290	425	647	660	608



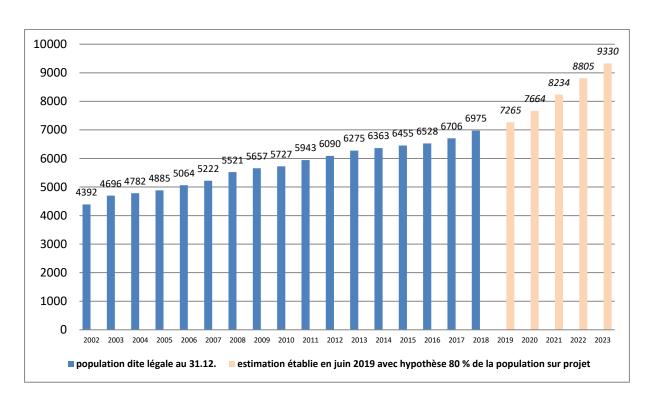
#### Autre hypothèse

Afin d'atténuer l'augmentation de la population, les membres de la commission financière ont demandé d'effectuer un scénario avec une estimation de l'évolution de la population différente pour les projets. Le service des finances a établi une évolution de 80 % de la population. Sur cette base, l'évolution de la population serait de 471 habitants par an (6.75 %). Mais l'évolution reste toujours marquée depuis 2021.

Le tableau et le graphique ci-dessous informent de l'évolution recalculée à 80 % sur les projets de construction. On constate que les projets influencent l'évolution dès 2021.



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
population dite légale au 31.12.	6363	6455	6528	6706	6975					
estimation établie en juin 2019 avec hypothèse 80 % de la population sur projet						7265	7664	8234	8805	9330
Evolution					]	290	399	570	571	525





#### 2.4. Planification des investissements de 2019 à 2023

Les charges d'investissements votés et d'intention s'élèvent au total à Fr. 105'015'200 et les recettes, les subventions ainsi que les prélèvements aux réserves s'élèvent à Fr. 30'245'310. Une liste détaillée des investissements est jointe à cette note. Les investissements nets s'élèvent Fr. 74'769'890. La répartition des investissements nets est la suivante :

Investissements nets votés (dépenses nettes)	20'808'100
Investissements nets financés par les taxes (votés et projets)	5'668'160
Projets investissements nets - intention	48'293'630
	74'769'990

Les investissements les plus importants sont (liste non exhaustive) : Investissements nets votés en cours de travaux / recettes à encaisser:

- ✓ Construction école des Pléiades avec salle de gym : 22.3 millions (travaux en cours dépenses 2019 et 2020 16 millions, subvention à recevoir 1.1 millions),
- ✓ Secteur gare: travaux routiers: solde dépenses 2019/2020 2.7 millions (travaux en cours),
- ✓ Plusieurs crédits d'études sont en cours
  - o Châteloise: 0.4 millions
  - o Bâtiment multisport Lussy: 0.4 millions
  - o Patinoire : 0.3 millions
  - o Piscine: 0.1 millions.
  - Traversée des Paccots route et eau : 0.2 millions.

#### <u>Investissements financés par les taxes – taxes à facturer (eau / épuration)</u>

- ✓ Eau: interconnexion AVGG: 1.3 millions de charges 0.6 millions de participation.
- ✓ Eau : traversée des Paccots : 0.7 millions
- ✓ Eau : forage oblique et tête puits : 1 millions,
- ✓ Eau : turbinage côté Scé : 1ère étape 1.9 millions,
- ✓ Eau : facturation charges préférence : estimation 2.5 millions + 0.8 millions pour le secteur de la Gare,
- ✓ Epuration : travaux secteur gare : 1 millions
- ✓ Epuration : en Fossiaux : collecteurs à adapter selon le projet MEP gare : 0.6 millions
- ✓ Epuration : le Lussy/en Fossiaux : bassin rétention : 0.9 millions de dépenses./. participation TPF 0.2 millions,
- ✓ Epuration secteur Braseyres : 0.7 millions,
- ✓ Epuration : mesures PGEE : 0.8 millions
- ✓ Epuration : collecteurs selon le PGEE : 3.9 millions,
- ✓ Epuration : facturation charges préférence : estimation 3 millions + 2.4 millions pour le secteur de la Gare.

#### **Projets investissements**

- ✓ Transformation de la Châteloise : 6.5 millions,
- ✓ Stade du Lussy : bâtiment multisport : 7 millions,
- ✓ Patinoire : 2.1 millions.
- ✓ Piscine: 4 millions.



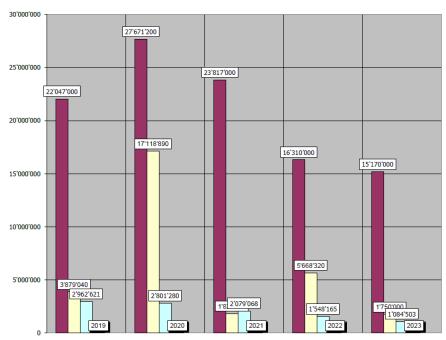
- ✓ Terrain synthétique : 1.3 millions,
- ✓ Création espace public secteur Fossiaux ancienne gare : 1 millions,
- ✓ Réaménagement de la route du Lussy : 5.3 millions,
- ✓ Traversée des Paccots : 3.3 millions,
- ✓ Achat terrain pour bâtiment voirie : 1.2 millions,
- ✓ Route de la Coula : aménagement zone rencontre : 1.1 millions,
- ✓ Assainissement routier OPB : 1.2 millions,
- ✓ Liaison routière Péralla / sous le Bourg : 1.3 millions
- ✓ Parking Grand-Clos: 5 millions,
- ✓ Participation dans nouvelle SA CAD de la Gare : 5 millions,
- ✓ CAB : assainissement intérieur (rendement) : 1.5 millions,
- ✓ PPE CAB, assainissement façades : 2.5 millions,
- ✓ Maison des Œuvres, rénovation salle suite : 1.3 millions.
- ✓ Bâtiment office du tourisme : réfection : 1 million

#### Recettes

- ✓ Abattoir : vente 0.8 millions,
- ✓ MVP Immobilier SA: vente terrain 4.5 millions.

Le graphique ci-dessous renseigne sur le montant des investissements votés et d'intention de 2019 à 2023. On remarquera les montants d'investissement importants pour cette période de cinq ans.

#### Financement des investissements







#### 2.5. Capacité théorique d'investissement

Le Service des communes établit en automne chaque année et pour toutes les communes du canton une analyse financière des comptes communaux des 5 dernières années avec les indicateurs financiers. Il procède notamment au calcul de la marge nette d'autofinancement structurelle moyenne. Pour ce faire, il épure les comptes notamment en remplaçant les revenus fiscaux des comptes publiés avec le montant des revenus fiscaux de la statistique du service des contributions. Une fois la MNA calculée, il détermine la capacité théorique d'investissement. La dernière analyse financière établie le 13 novembre 2018 par le SCom sur les comptes de 2013 à 2017 indique que notre commune a une capacité théorique d'investissement de CHF 73'808'267.44. Cette capacité d'investissement a été calculée sur la base d'une MNA structurelle de CHF 3'863'184.26 et un taux pour les frais financiers de 6 % (4 % amortissement et 2 % intérêt).

# 2.6. Evolution des charges et des revenus de fonctionnement – éléments pris en compte pour la planification (taux de croissance / montants hors croissance)

Les taux de croissance des charges et des revenus pris en compte pour la planification financière 2019 à 2023 sont identiques à la précédente planification.

S'agissant de l'agrandissement du COV, une assemblée des délégués est prévue cet automne pour planifier les frais financiers de la première étape. Pour le projet global (agrandissement et rénovation), les frais financiers sont estimés à Fr. 420'000 pour notre commune. Pour la projection, il est prévu Fr. 200'000 dès 2020 puis la totalité, dès 2021 soit Fr. 420'000.

Pour les impôts des personnes physiques, le même scénario que pour les planifications précédentes a été repris, c'est-à-dire une évolution de 7 %.

S'agissant des impôts sur les personnes morales, les conséquences du projet fiscal 17 visant à réformer l'imposition des entreprises ont été intégrées dans la planification financière dès 2020. Les incidences de la réforme fiscale ont été calculées sur la base des recommandations du SCC. Pour notre commune, les recettes fiscales estimées avec PF 2017 augmentent de Fr. 1'470'000 par an. Bien entendu, il s'agit d'une tendance et si le tissu économique reste identique.

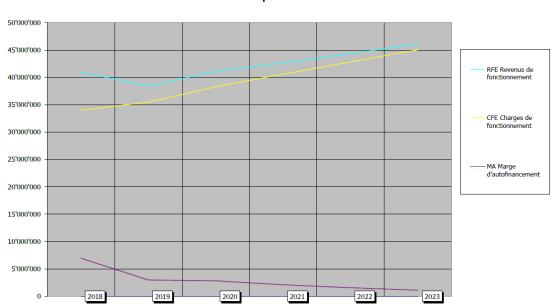
Il faut savoir que la réforme fiscale a un effet également sur la péréquation financière des ressources. Ainsi, selon l'estimation du canton, notre commune augmente sa contribution à la péréquation de Fr. 670'000 par an.

Et en dernier lieu, les revenus de l'immeuble du CAB ont été réduits de Fr. 300'000 car des locaux sont vacants. Des travaux sont nécessaires pour permettre la mise en location de ces locaux.



#### 2.7. Evolution des charges et revenus de fonctionnement

Le graphique ci-dessous indique que la marge d'autofinancement ne permet pas de financer tous les investissements à partir de 2021.

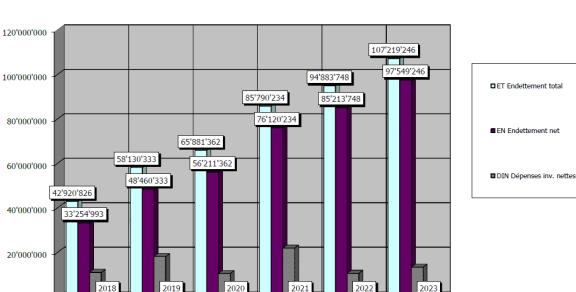


#### Evolution du compte de fonctionnement

#### 2.8. Evolution de l'endettement

L'évolution de l'endettement estimée et calculée est inquiétante compte tenu des investissements importants. L'endettement s'entend avec le financement du patrimoine financier

Comme déjà énoncé, la marge d'autofinancement est insuffisante pour financer tous les amortissements à partir de 2021.



#### Evolution de l'endettement



#### 2.9. Evolution de la marge nette d'autofinancement

Le tableau ci-dessous renseigne sur l'évolution des marges nettes d'autofinancement planifiées depuis 2014 à 2023 en comparaison avec les comptes effectifs et la mise à jour des planifications financières année après année. On remarquera qu'à chaque fois, les comptes effectifs sont beaucoup plus favorables que la planification théorique établie. On remarquera aussi qu'au-delà de trois ans, il est difficile d'avoir de l'objectivité sur l'évolution du compte de fonctionnement.

			PLANIFICATION	N						
2013	2014	2015	2016	2017	2018					
3'107'945	146'732	-344'172	-782'956	-1'426'044	-1'950'196					
				PLANIFICATION	ı					
	2014	2015	2016	2017	2018	2019				
	1'764'510	562'694	-9'467	-888'376	-1'466'707	-2'232'278				
				PLANIFICATION	ı					
		2015	2016	2017	2018	2019	2020			
		2'159'687	621'782	-348'535	-459'977	-1'455'434	-2'612'124			
I		2 133 007	021702	3.0333	133377	1 100 101	2 012 12 1			
						PLANIFICATION				
			2016	2017	2018	2019	2020	2021		
			4'770'145	1'054'820	721'125	-135'900	-1'502'020	-2'429'898		
·										
							PLANIFICATION			
				2017	2018	2019	2020	2021	2022	
				12'438'053	1'305'349	506'450	-728'961	-1'377'366	-2'325'625	
								PLANIFICATION		
					2018	2019	2020	2021	2022	2023
					6'940'916	868'966	-152'550	-651'432	-1'682'975	-2'789



#### 2.10. Conclusion

La marge d'autofinancement brute et cumulée pour la période de 2019 à 2023 est estimée à Fr. 10'475'637 alors que les amortissements financiers (excédent facturation pour l'eau et l'épuration) et les amortissements obligatoires calculés en fonction des investissements réalisés, en cours et en intention, sont estimés au total à Fr. 14'882'695. Il résulte une marge négative cumulée de – Fr. 4'407'058. L'endettement net à fin 2023 pourrait culminer à 97.5 millions. Avec ce programme l'endettement net par habitant pourrait se situer à Fr 10'156 en 2023 alors qu'il se situe à Fr. 4'768 en 2018.

Il s'agit bien entendu d'une tendance, des éléments indépendants de notre volonté pourraient influencer en plus ou en moins cette tendance. De plus, les éléments exceptionnels ne peuvent pas être planifiés. La progression des recettes fiscales reste un élément difficile à maitriser notamment avec l'évolution de la population. Les charges évoluent plus vite que les revenus, soit en moyenne 5.52 % par an pour les charges contre 4.71 % de croissance moyenne par an pour les revenus.

La nouvelle loi sur les finances avec l'introduction du nouveau modèle de compte MCH2 prévus en 2021 changeront considérablement la gestion et la présentation des comptes communaux. Il est encore trop tôt pour connaître les incidences sur la planification financière. Ce qui est sûr, c'est que les budgets devront être équilibrés et que le prélèvement à la fortune libre sera possible pour trouver l'équilibre. Au 31 décembre 2018, la fortune libre de notre commune s'élève à 7.6 millions. Mais elle sera augmentée en fonction de la réévaluation du patrimoine de notre commune qui devra figurer au bilan à la valeur réelle.

Malgré ces incertitudes, la planification financière reste utile car il s'agit d'une prise de conscience de l'avenir de la commune avec :

- Les infrastructures à construire,
- L'évolution de la population,
- L'évolution de la dette,
- L'évolution des taxes,
- L'évolution du taux d'imposition.

Dans ce sens, il s'agit d'un outil d'aide à la décision pour le Conseil communal, la Commission financière et le Conseil général.

En fonction des résultats, la prudence est nécessaire.

#### Le Conseil communal

Rappel de l'Art. 87 de la loi sur les communes Budget a)

#### Principes

Le budget de fonctionnement doit être équilibré. Lorsque les charges dépassent les produits de plus de 5 %, la commune doit hausser les taux de ses impôts.

Annexes : Analyse financière de 2014 à 2018

Planification financière de 2019 à 2023

Planification des investissements de 2019 à 2023